

## Barème honorgires IMMO DES HAUTS

#### Transactions immobilières :

Biens d'habitation, mixtes, commerciaux, professionnels, industriels, garage, parking.

Montant de la transaction	Honoraires perçus par IMMO DES HAUTS
Inférieure à 50 000 €	Forfait de 2500 €
De 50 000 € à 149 999 €	6 % HT
Supérieure à 150 000 €	5 % HT



Part des honoraires reversée par l'agence au réseau REVERSO

Mandat simple	Mandat exclusif
250 €	500€
500€	1 000 €
1 000 €	2 000 €

## Section recherche ou "chasseur de bien":

Le client, à la recherche d'un bien dont le cahier des charges sera défini lors d'un rendez-vous préalable en agence, s'engage à verser à la société IMMO DES HAUTS des honoraires, plafonnés conformément au barème ci-après : Ces honoraires s'ajoutent aux frais d'acquisition (notamment frais notariés et taxes) dont le détail lui sera communiqué avant la signature de l'acte d'achat.

Honoraires perçus par IMMO DES HAUTS	2,5 % HT du prix de vente net (soit
	3 % TTC)

Exemple pour un bien présenté au prix de 100 000 € net vendeur, assorti d'une commission d'agence de 5 000 € TTC, soit un totat de 105 000 € à débourser pour l'acquisition. Le client devra verser un honoraire supplémentaire de 3 000 € TTC à l'agence IMMO DES HAUTS qui lui aura présenté le bien et négocié son offre.

#### Gérance locative :

Nombre de biens gérés :	1 bien géré	2 biens et plus
Honoraires de gérance HT (sur loyers encaissés)	7 % HT	6 % HT
Vacation sinistre, accompagnement technique, suivi des		
travaux et réparations locatives, procédure contentieuse et	Inclus	
accompagnement juridique, aide à la déclaration des revenus		
fonciers, frais administratifs et d'affranchissement postaux		
Recouvrement judiciaire et procédure d'expulsion par huissier	En sus sur facturation	des huissiers/avocats
Garantie loyers impayés et protection juridique via notre	2,23 % TTC sur les enc	aissements (détails de
prestataire CEGC (uniquement sur baux d'habitation)	la garantie et tarif	s sur RDV agence)

Mission réalisée	Montant de l'honoraire	
Entremise et négociation	1 mois de loyer plafonné à 8€/m² conformément à la tarification ALUR	
	(à charge du preneur et du bailleur)	
Etat des lieux entrant	Sur facturation de l'huissier à frais partagés à 50 % entre le bailleur et le preneur	
réalisé par huissier		
Etat des lieux sortant	Sur facturation de l'huissier à charge du demandeur	
réalisé par huissier		
Rédaction d'un avenant au	1 150 € HT à charge du demandeur	
contrat de location		

# Locations : Baux spécifiques

Mission réalisée	Montant de l'honoraire	
Bail de garage/parking et remise des clés	2 mois de loyer HT à charge du preneur	
Entremise et négociation		
d'un local commercial ou	10 % du loyer annuel brut à charge du preneur	
professionnel		
Rédaction du bail	Par l'agence	Par un tiers
commercial ou	1 mois de loyer HT	Sur facturation du tiers rédacteur
professionnel	à charge du preneur	à charge du preneur
Etat des lieux entrant et sortant par huissier	Sur facturation de l'huissier à charge du preneur	